



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 04 JANVIER 2014

Début de séance à 19 heures 20.

Secrétaire de séance désignée par les membres présents Catherine Thariat.

Personnes présentes : Mme Sophie ALLIOUX représentant Mme Maï CHAPELAIN, Mme, Sandrine CLEMENT, Mr Stéphane EVRARD, Mme Emmanuelle LEBOUCHER, Mme Karine MAGLIA, Mme Catherine THARIAT, Mr Jeroen VERSCHUREN, Mme Aline VERSCHUREN représentant Mme Ella PICHON.

Personnes présentes par vidéo conférence : Mr Louis-Philippe GUILLEMOT, Mme Carole MERMIN.

### ORDRE DU JOUR :

- Election du bureau,
- Questions diverses.

### ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Election du Président :	Candidate : Mme Karine MAGLIA Vote : abstention 0 – contre 0 <u>Mme MAGLIA est élue présidente à l'unanimité</u>
Election du Vice-Président :	Candidat : Mr Stéphane EVRARD Vote : abstention 0 – contre 0 <u>Mr EVRARD est élu Vice-Président à l'unanimité</u>
Election du Secrétaire :	Candidate : Mme Catherine THARIAT Vote : abstention 0 – contre 0 <u>Mme THARIAT est élue secrétaire à l'unanimité</u>
Election du Secrétaire-adjoint:	Candidat : Mr Louis-Philippe GUILLEMOT Vote : abstention 0 – contre 0 <u>Mr GUILLEMOT est élu secrétaire-adjoint à l'unanimité</u>
Election du Trésorier :	Candidate : Mme Emmanuelle LEBOUCHER Vote : abstention 0 – contre 0 <u>Mme LEBOUCHER est élue trésorière à l'unanimité</u>

### QUESTIONS DIVERSES

La présidente, avec l'approbation de tous les membres du conseil d'administration, propose à madame Sophie ALLIOUX d'être chargée de mission pour le secrétariat NACHR.

Madame ALLIOUX accepte. Les termes de sa mission seront validés par sa lettre de mission qui lui sera transmise dans les meilleurs délais.

Sur proposition du conseil d'administration il est décidé à l'unanimité que Sandrine CLEMENT poursuive sa formation de juge qualif loisirs.

Le conseil d'administration décide de laisser les cotisations inchangées cette année à savoir :  
30 euros pour les professionnels,  
15 euros pour les particuliers,  
5 euros pour les étudiants.

Il faudrait néanmoins se renseigner sur les prix pratiqués par les autres associations équines.

Compte tenu de l'heure tardive, aucun autre point n'est abordé.

Il est décidé de tenir un conseil d'administration prochainement par vidéo conférence, afin de former des commissions de travail, de fixer des orientations pour cette nouvelle année et de travailler sur la mise en place d'un règlement intérieur.

La séance est levée à 20 heures 15.

La Secrétaire,

C. THARIAT

La Présidente,

K. MAGLIA